



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020

#### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue le 6 octobre 2020 à 19 h, à la salle Sainte-Véronique de Rivière-Rouge, à laquelle sont présents les conseillères et conseillers suivants, Mme Karine Bélisle, Mme Carole Panneton, Mme Andrée Rancourt et M. Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire suppléant, M. Robert Lambertz.

La ou les personne(s) suivante(s) est ou sont absente(s) au cours de la présente séance, M. Denis Charette, M. Denis Brabant ainsi que Mme Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza).

La directrice générale, Mme Louise Chartrand, et la greffière et directrice générale adjointe, Mme Lucie Bourque, sont également présentes.

#### OUVERTURE

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Robert Lambertz, maire suppléant, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h.

074/06-10-2020-A

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Carole Panneton  
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière et directrice générale adjointe, à savoir :

- 1 **OUVERTURE**
  - 1.1 Ouverture de la séance
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2020
  - 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2020
- 2 **URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
  - 2.1 Aucun
- 3 **AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**
  - 3.1 Aucun
- 4 **CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**
  - 4.1 Aucun



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020

#### 5 **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

- 5.1 Dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021
- 5.2 Appropriation du surplus non affecté – Achat de logiciels informatiques – Modification de la résolution numéro 073/29-09-2020-A
- 5.3 Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de septembre 2020

#### 6 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 6.1 Achat d'une embarcation équipée et d'équipement pour sauvetage nautique - Appropriation du fonds de roulement et de surplus non affecté
- 6.2 Embauche d'un pompier

#### 7 **TRAVAUX PUBLICS**

- 7.1 Aucun

#### 8 **LOISIRS ET CULTURE**

- 8.1 Aucun

#### 9 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE**

- 9.1 Aucun

#### 10 **DIVERS**

- 10.1 Aucun

#### 11 **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

#### 12 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

#### **ADOPTÉE**

075/06-10-2020-A

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2020 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par Mme Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2020 soit adopté tel que préparé par Mme Lucie Bourque, greffière et directrice générale adjointe.

#### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annulation

076/06-10-2020-A

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2020**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2020 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par Mme Andrée Rancourt  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2020 soit adopté tel que préparé par Mme Lucie Bourque, greffière et directrice générale adjointe.

**ADOPTÉE**

### **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

077/06-10-2020-A

### **DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021**

Il est proposé par Mme Andrée Rancourt  
Et résolu à l'unanimité :

De fixer, conformément aux dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021 mentionnant le jour et l'heure du début de chacune.

Qu'ainsi les séances ordinaires du conseil de l'Agglomération de Rivière-Rouge auront lieu à Rivière-Rouge aux dates, heures et lieux suivants :

<b>Date et heure</b>	<b>Lieu</b>
Mercredi 6 janvier 2021 à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 2 février 2021 à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 9 mars 2021 à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 6 avril 2021 à 19 h	Salle Sainte-Véronique située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine
Mardi 4 mai 2021 à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 1 <sup>er</sup> juin 2021 à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 6 juillet 2021 à 19 h	Salle Sainte-Véronique située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine
Mardi 3 août 2021 à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 7 septembre 2021 à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 5 octobre 2021 à 19 h	Salle Sainte-Véronique située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine
Mardi 2 novembre 2021 à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud
Mardi 7 décembre 2021 à 19 h	Salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié sur le site Web de la Ville.

De décréter qu'en période exceptionnelle liée à la COVID-19 et suivant l'évolution de la situation et des directives ministérielles, l'heure et le lieu des séances puissent être modifiés suivant la publication d'un avis public à cet effet et que lesdites séances puissent avoir lieu à huis clos et que les délibérations puissent être réalisées à distance par tout moyen de communication.

#### ADOPTÉE

078/06-10-2020-A

#### **APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ – ACHAT DE LOGICIELS INFORMATIQUES – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 073/29-09-2020-A**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 073/29-09-2020-A, adoptée lors de la séance extraordinaire tenue le 29 septembre 2020, autorisant l'achat de logiciels, notamment Acomba - Volet paie et comptabilité auprès de la compagnie ACCEO au montant de 1 448 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées avec la compagnie ACCEO pour la commande du produit et la facturation;

CONSIDÉRANT qu'il est possible de faire affaire avec un distributeur pour ce produit, et ce, pour le même prix;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Andrée Rancourt  
Et résolu à l'unanimité :

De modifier la résolution numéro 073/29-09-2020-A, adoptée lors de la séance extraordinaire tenue le 29 septembre 2020, afin d'autoriser l'achat du logiciel comptable Acomba – Volet paie et comptabilité auprès de la compagnie Bélanger Électronique Inc. au lieu de la compagnie ACCEO, le tout au montant de 1 448 \$ plus les taxes applicables (montant net de 1 520,22 \$).

Que ladite dépense soit prise à même le surplus non affecté de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

#### ADOPTÉE

079/06-10-2020-A

#### **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2020**

Il est proposé par Mme Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du conseil, les dépenses effectuées par chèques et dépôts directs pour le mois de septembre 2020, totalisant 53 086,19 \$, soient approuvées et payées, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro A-34 et ses amendements de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro A-34 et ses amendements de l'Agglomération de Rivière-Rouge font partie de la présente liste de comptes. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 13 dudit règlement.

#### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020

080/06-10-2020-A

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### ACHAT D'UNE EMBARCACTION ÉQUIPÉE ET D'ÉQUIPEMENT POUR SAUVETAGE NAUTIQUE - APPROPRIATION DU FONDS DE ROULEMENT ET DE SURPLUS NON AFFECTÉ

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de doter la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge de la spécialité sauvetage nautique et du désir d'offrir un service de patrouille nautique;

CONSIDÉRANT le nombre d'appels en entraide devant être effectués pour ce type de sauvetage et les coûts associés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Alain Otto  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition d'un bateau équipé pour le sauvetage nautique auprès de la compagnie Aqua Services au coût de 19 199,21 \$ plus les taxes applicables (montant net de 20 156,77 \$).

Que ladite dépense soit prise au fonds de roulement de l'Agglomération de Rivière-Rouge et remboursée sur une période de dix (10) ans.

D'autoriser l'acquisition d'équipement de sauvetage nautique auprès des fournisseurs locaux et autres selon la disponibilité et la conformité des équipements pour un montant maximal de 8 500 \$ plus les taxes applicables (montant net de 8 923,96 \$).

Que ladite dépense soit prise au surplus non affecté de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

081/06-10-2020-A

#### EMBAUCHE D'UN POMPIER

CONSIDÉRANT les besoins opérationnels du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT la réception de la candidature de M. Daniel Forget, ancien employé de la Ville à titre de pompier;

CONSIDÉRANT que M. Daniel Forget possède déjà la formation requise pour l'exercice des fonctions de pompier au sein de la Ville de Rivière-Rouge;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Andrée Rancourt  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'embauche de M. Daniel Forget à titre de pompier temps partiel du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge à compter du 6 octobre 2020, échelon 1, lequel pompier étant assujéti à une période de probation d'un an à compter de la date d'embauche et rémunéré aux conditions établies selon la politique de travail dudit Service entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**ADOPTÉE**

#### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Robert Lambertz, maire suppléant, invite le seul citoyen présent (secteur L'Annonciation) à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présent répondent aux questions adressées par le public.



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du maire suppléant et président de l'assemblée, M. Robert Lambertz, la séance est levée. Il est 19 h 09.

---

Robert Lambertz  
Maire suppléant

---

Lucie Bourque  
Greffière et directrice générale adjointe

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

---

Denis Charette, maire